Droit rural et diversification agricole

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs-trices installé-es et porteurs de projet

OBJECTIFS

Il s'agit pour les stagiaires développant des activités de diversification sur leur exploitation, d'acquérir les fondamentaux du droit rural et de comprendre le cadre juridique, fiscal et social de la diversification des activités agricoles

ENJEUX

De plus en plus d'agriculteurs développent des activités qui ne relèvent pas de la production alimentaire mais prennent appui sur l'exploitation (accueil pédagogique ou social, vente de proximité, événements culturels…). Or ces projet diversifiés, parfois à la jonction entre plusieurs droits, peinent à trouver leurs cadres…

CONTENU

04/02/2021
Séance n° 1 :
Introduction aux composantes du droit rural
La délimitation juridique des activités agricoles
Les incidences de la mise en place d'activités de diversification au niveau juridique (civil)
Mise en pratique

Séance n° 2 :
La délimitation sociale des activités agricoles
Les incidences de la diversification au niveau social
Mise en pratique
Récapitulatif des points de vigilance

05/02/2021
Séance n° 3 :
La délimitation fiscale des activités agricoles
La fiscalité de la diversification agricole
La différence entre pluriactivité et diversification

Séance n° 4 :
La gestion des incidences fiscales de la diversification agricole
Traitement des problématiques individuelles.
Mise en pratique

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
FR CIVAM Occitanie

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 31/01/2020

TARIFS
Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Marco LOCURATOLO
marco.locuratolo@civam-occitanie.fr
FRCIVAM Occitanie

NOTE : Lien d'inscription : https://framaforms.org/formulaire-de-pre-inscription-a-la-formation-droit-rural-et-diversification-agricole-1600876486

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
05/02/2021	Mas de Saporta 34970 Hérault	Amel BOUNACEUR, juriste en droit rural Marco LOCURATOLO, animateur accueil à la ferme FRCIVAM OCCITANIE
04/02/2021	Mas de Saporta 34970 Hérault	Amel BOUNACEUR, juriste en droit rural Marco LOCURATOLO, animateur accueil à la ferme FRCIVAM OCCITANIE

THÈMES

Création d\'activité / diversification | Commercialisation / circuits courts | Gestion d\'entreprise | S'associer / coopérer | Accueil | Transformation | Environnement / Ecologie au quotidien | Agriculture durable | Accueil social | Accueil à la ferme | Accueil éducatif | Agritourisme | Commercialisation | De ferme en ferme | Durable Méditerrannée | Agriculture durable | Installation/ Transmission | Accueil | Gestion | Accompagner les agriculteurs

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)